



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
AUPRÈS DE L' ORGANISATION DES NATIONS UNIES
140 EAST 39TH STREET
NEW YORK, NY 10016

TEL: (212) 687-8115 • FAX: (212) 687-8248

Discours
de S.E.M. Mamady Condé, Ministre d'Etat, Ministre
des Affaires Etrangères de la République de Guinée au
débat général de la 61^{ème} session ordinaire de
l'Assemblée générale des Nations Unies.

New York, le 26 septembre 2006.

S.V.P vérifier à l'audition

- Madame la Présidente,
- Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de vous adresser, Madame la Présidente, les vives félicitations de ma délégation pour votre brillante élection à la Présidence de notre 61^{ème} session.

En vous accordant leur confiance, en tant que troisième femme à présider l'Assemblée générale, les Etats membres ont voulu ainsi, reconnaître vos talents de diplomate chevronnée et rendre hommage à l'importante contribution de votre pays à la réalisation des nobles idéaux de liberté, de paix et de prospérité dans le monde.

Mon pays, la Guinée, qui partage avec le vôtre des valeurs communes, vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Je voudrais aussi saluer le travail remarquable de votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Jan Eliasson, qui a dirigé avec sagesse et efficacité les travaux de la 60^{ème} session.

Permettez-moi également de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de transmettre à un valeureux fils de l'Afrique, le Secrétaire général Kofi Annan, la haute appréciation de Son Excellence le Général Lansana CONTE, Président de la République, pour son éminente contribution à la promotion des valeurs fondamentales des Nations Unies.

Au moment où il s'apprête à passer le témoin, je tiens à lui exprimer notre sincère reconnaissance.

La Guinée salue enfin l'admission du Monténégro au sein de la grande famille des Nations Unies.

Madame la Présidente,

En septembre 2005, l'Assemblée générale a adopté, à l'issue d'une Réunion de haut niveau, d'importantes décisions qui constituent une feuille de route pour la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la réforme de notre organisation en vue de l'adapter à l'évolution du monde.

Dans ce cadre, ma délégation se réjouit des réformes engagées et des progrès réalisés.

Elle se félicite de la création du Conseil des droits de l'homme, outil approprié de promotion des droits fondamentaux et de la bonne gouvernance nationale et internationale.

De même, elle espère que la nouvelle Commission de consolidation de la paix apportera une contribution essentielle à la mobilisation des ressources nécessaires au relèvement des pays sortis de conflit.

Cependant, six décennies après la création de l'ONU, la cohérence de son action en matière de développement, d'aide humanitaire et d'environnement, reste une œuvre inachevée. La réforme de la gestion du Secrétariat qui suppose des sacrifices individuels et collectifs, ne vise pas seulement à réduire les charges de l'ONU, mais à mieux investir pour accroître son efficacité.

Pour aller de l'avant, la communauté internationale doit consolider les réformes et les étendre aux principaux organes de l'Organisation.

La Guinée soutient résolument cette dynamique, seule à même d'assurer la transparence, la représentativité et l'efficacité de ces organes. Ce processus, bien entendu, est tributaire de la volonté politique de tous les Etats membres, sans exception.

Madame la Présidente,

La préservation de la paix et de la sécurité internationales comporte à la fois des facteurs de satisfaction et des motifs de préoccupation.

En Afrique, plus particulièrement dans sa partie occidentale, ma délégation se réjouit du retour de la paix en Guinée Bissau, en Sierra Léone et au Libéria.

Cependant, l'équilibre de ces Etats reste encore précaire.

C'est pourquoi, nous exhortons la communauté internationale à raffermir sa coopération avec les gouvernements démocratiquement élus de ces pays, afin de consolider la paix et assurer le relèvement rapide de leurs économies.

En Côte d'Ivoire, le processus de paix entre dans une phase décisive avec le règlement des questions sensibles afférentes à la tenue prochaine d'élections libres et équitables.

La Guinée encourage les parties à coopérer pleinement dans la poursuite du dialogue en vue d'un dénouement heureux de la crise.

Dans la région des Grands Lacs, les avancées significatives des derniers mois sont encourageantes.

Les élections générales du 30 juillet dernier en République Démocratique du Congo constituent une étape cruciale dans le processus de paix.

Le maintien des troupes de la MONUC, en appui aux efforts du gouvernement est, toutefois, indispensable au rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à la pacification de l'Est du pays en particulier.

Au Soudan, nous apprécions les efforts déployés par la communauté internationale, notamment par l'Union Africaine et les dirigeants de la région, pour promouvoir la paix et la sécurité au Darfour.

L'Accord de paix d'Abuja du 5 mai 2006 constitue un tremplin pour parvenir à un Accord global inclusif, indispensable à la stabilité du pays.

En Somalie, ma délégation encourage toutes les parties concernées à privilégier la voie de la négociation, en vue du rétablissement de la paix.

S'agissant du Sahara Occidental, la République de Guinée encourage les parties au conflit à renforcer leur coopération avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général en vue de trouver une solution politique juste, définitive et mutuellement acceptable.

Au Moyen Orient, la Guinée regrette que le désengagement d'Israël de la Bande de Gaza ne soit pas suivi de mesures supplémentaires devant mettre fin à l'occupation du territoire palestinien. Elle exhorte au respect des résolutions pertinentes de l'ONU et de la feuille de route du Quartet, pour l'émergence de deux Etats, palestinien et israélien, aux frontières sûres et internationalement reconnues, vivant en paix, côte à côte.

En ce qui concerne la crise israélo-libanaise, la Guinée déplore vivement la tragédie du peuple libanais. Elle soutient la mise en œuvre effective de la résolution 1701 du Conseil de sécurité qui impose un cessez-le-feu et décide du déploiement d'une force internationale d'interposition renforcée au sud Liban.

En Irak, nous soulignons la nécessité de mettre fin à la spirale de violence afin de garantir la stabilité du pays et mener à bien l'œuvre de reconstruction nationale.

En Asie, le gouvernement guinéen réaffirme sa fidélité au principe d'une seule Chine. Il attache également du prix à la réunification pacifique de la Corée, ainsi qu'à la poursuite des efforts pour la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité de la péninsule coréenne.

Madame la Présidente,

Les recommandations du Groupe d'études sur les opérations de maintien de la paix constituent une référence pour relever les défis de la paix.

Nous nous félicitons du renforcement de la coopération entre le Secrétariat et les pays fournisseurs de contingents qui a permis une meilleure compréhension des enjeux, favorisant ainsi une contribution accrue des États membres.

La République de Guinée participe régulièrement aux opérations de maintien de la paix ; elle réaffirme sa disponibilité à accroître sa contribution dans le cadre des nouveaux arrangements découlant du processus de réforme.

Concernant le terrorisme, ce fléau qui menace la paix et la sécurité internationales, la Guinée condamne avec vigueur cette pratique dans toutes ses formes et manifestations.

Elle apprécie le rôle prépondérant que joue l'ONU dans la lutte contre ce phénomène et souscrit, à juste titre, à la stratégie mondiale anti-terroriste adoptée par la 60^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Madame la Présidente,

Au titre du désarmement, la Guinée déplore l'impasse dans laquelle se trouve la conférence sur le désarmement. Elle rappelle que le désarmement nucléaire et la non-prolifération sont deux volets indissociables du Traité et engagent tous les Etats parties sans exclusive.

L'échec, en juillet dernier, de la conférence d'examen du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères ne doit nullement affecter notre engagement à combattre leur prolifération et leur commerce illicite. Mon pays reste favorable à l'établissement d'un instrument international juridiquement contraignant portant sur toutes les questions connexes.

A cet égard, la transformation du moratoire de la CEDEAO en une Convention sur les armes légères reflète la détermination de nos Etats à éradiquer cet autre fléau. Son succès dépendra du degré de coopération des Etats membres et de l'engagement de ses partenaires.

Madame la Présidente,

Le Sommet de 2005 a marqué une étape décisive dans la promotion des Objectifs du Millénaire pour le développement.

La Guinée, pour sa part, s'est employée à mettre en place des stratégies nationales de développement plus ambitieuses.

Dans ce contexte, le gouvernement a élaboré un document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté axé sur l'accélération de la croissance économique, l'accès aux services sociaux de base et l'amélioration de la gouvernance.

Pour la mise en œuvre de cette politique, le gouvernement et ses partenaires de développement ont initié des programmes et des projets portant sur les secteurs prioritaires que sont, entre autres, l'éducation, la santé, le développement rural intégré, les infrastructures et l'hydraulique, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Dans le même esprit, l'élaboration, en février 2005, du deuxième rapport de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement a permis d'évaluer les progrès accomplis, d'en relever les insuffisances et de tracer les perspectives de réalisation de ces objectifs à l'horizon 2015.

C'est l'occasion pour nous d'exhorter les partenaires de développement à concrétiser rapidement, par des actions efficaces, l'ensemble des initiatives de développement internationalement reconnues, y compris les buts et objectifs du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001 – 2010.

Nous réaffirmons la nécessité impérieuse de consolider l'aide publique au développement et d'assurer la viabilité à long terme de la dette, par le biais de l'annulation de l'intégralité de la dette publique et bilatérale des pays pauvres très endettés.

Tout en déplorant le blocage des négociations en cours à l'OMC dans le cadre du Cycle de Doha, ma délégation en appelle aux Etats membres à faire preuve d'un sursaut collectif pour éviter de retomber dans le protectionnisme, facteur de dérégulation des relations économiques internationales.

La Guinée a participé avec un réel intérêt aux travaux du Dialogue de haut niveau que l'Assemblée générale vient de consacrer à la question des "migrations internationales et le développement". Elle réitère sa conviction que la poursuite de ce dialogue dans le cadre du Forum consultatif mondial, contribuera à l'identification des voies et moyens permettant une meilleure exploitation des incidences bénéfiques de la migration sur le développement, tout en atténuant ses effets néfastes.

Madame la Présidente,

Si la Guinée n'est pas un pays en conflit ou sortant de conflit, la revue à mi-parcours de l'appel humanitaire de 2006 atteste qu'"aujourd'hui, ses indicateurs sociaux sont devenus similaires à ceux des pays sortant de guerre prolongée". Toute chose qui confirme les graves conséquences de l'instabilité sous régionale, depuis plus de quinze ans sur mon pays.

A cet égard, notre Gouvernement, par ma voix, réitère son appel pour une meilleure assistance, afin de lui permettre d'assurer le relèvement des régions affectées.

Nous nous félicitons par ailleurs, de la transformation du Fonds central auto-renouvelable d'urgence en Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. Nous fondons l'espoir que dans le cadre des programmes communs de pays et du Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2007-2011), les déficits de financement enregistrés au cours des différents appels humanitaires seront comblés et que de meilleures dispositions seront envisagées en faveur de la Guinée.

En outre, profondément préoccupée par le trafic des enfants, la Guinée a signé avec le Mali et la Côte d'Ivoire un mémorandum d'Accord pour prévenir ce phénomène et améliorer le contrôle des frontières.

Madame la Présidente,

Dans notre quête commune d'un nouvel ordre international, cette 61^{ème} session de l'Assemblée sera enregistrée comme celle de changements importants à l'ONU. Les réformes réalisées constituent déjà, les phares qui illumineront les sentiers d'une paix durable et d'un développement plus solidaire.

Au-delà, nous devons maintenir la dynamique des réformes et persévérer dans notre volonté commune de faire de l'organisation des Nations Unies l'instrument irremplaçable pour relever les énormes défis de la paix, de la sécurité, du développement et des droits de l'homme au 21^{ème} siècle.

Je vous remercie.